

DYNAMIQUES

**La lettre de l'association sans but lucratif
Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thulin**

N°4

mai 2000



Le contenu des articles qui paraissent dans « Dynamiques » n'engagent que leurs auteurs.

EDITO

« Dynamiques » a un an !

Mai 1999-mai 2000. Votre outil de liaison interne a un an ! Les trois premiers numéros vous ont permis de faire la connaissance d'institutions que vous connaissiez peu ou pas; mais aussi de vous interroger sur la réforme des cycles scolaires, sur l'aide matérielle apportée aux personnes handicapées et sur le dossier médical; enfin de vous faire réfléchir sur le concept de différence, sur la suppression de la rénovation dans les IMSZ et sur le rôle du mandataire public dans les activités de promotion de la santé.

Ces sujets sont le reflet de vos préoccupations. Sans doute avez-vous des propositions de contenus ou des suggestions à nous transmettre? N'hésitez pas à nous contacter par téléphone (071/33.02.29), par fax (071/31.82.11) ou par courrier électronique (clps.ct@skynet.be).



PHOTOMATON

Les Chambres Syndicales Dentaires

Les Chambres Syndicales Dentaires sont une association sans but lucratif dont le siège administratif est situé à Charleroi. Cette association représente, depuis plus de trente ans, les praticiens de l'art dentaire de Wallonie et de Bruxelles. Son conseil d'administration et son bureau directeur sont constitués de dentistes qui veillent à la gestion de l'association, lesquels dentistes sont élus par une assemblée générale annuelle. Un secrétariat permanent fonctionne tous les jours en matinée.

Les Chambres Syndicales Dentaires remplissent une mission de représentation et de défense professionnelle à l'égard des partenaires publics et privés concernés par la médecine et la santé bucco-dentaire en général. Elles assurent aussi une présence des praticiens de l'art dentaire dans des organismes européens et internationaux concernés par la santé bucco-dentaire.

Tout renseignement peut être obtenu via le secrétariat des Chambres Syndicales Dentaires.

Jean-Marie HUBERT

Chambres Syndicales Dentaires
Boulevard Tirou, 25 bte 9—6000 Charleroi
☎ 071/31.05.42 — 📠 071/32.04.13



A LA UNE

Des restaurants sans tabac sont meilleurs pour la santé !

Le débat actuel, relatif à l'interdiction de fumer dans les cafés et les restaurants, relève encore peu d'arguments concernant la santé. Il est indubitable pour un non-fumeur qui est situé à proximité d'un groupe de fumeurs d'éprouver une certaine gêne et divers désagréments. Une question plus importante a trait au danger de fréquenter régulièrement un endroit enfumé pendant de longues heures, que l'on soit adulte ou enfant. La littérature scientifique liasse peu de doutes à ce sujet.

On sait, en effet, que le courant de fumée secondaire, qui est la fumée qui s'échappe de l'extrémité de la cigarette entre deux aspirations, contient une plus haute concentration d'irritants et de particules cancérigènes que la fumée inspirée par le fumeur. Une brève exposition peut suffire à déclencher une crise d'asthme ou encore mettre la personne en danger de mort. Ce risque existe également chez les enfants, parmi lesquels, on constate une augmentation de la fréquence de plaintes d'asthme pouvant atteindre 40 % dans certains groupes. Quel que soit l'âge, il y a augmentation des infections respiratoires après un séjour dans une atmosphère enfumée.

Le risque d'infarctus aigu augmente de 58 % chez les adultes exposés brièvement mais régulièrement au tabagisme de leur entourage. Par ailleurs, il est démontré que le tabagisme environnemental sur le lieu de travail ou à domicile augmente de 30 % le risque de voir apparaître un cancer du poumon chez le non-fumeur. Toutefois, ce risque n'a pas encore pu être établi dans le cadre de visites répétées en secteur Horeca (Hôtels, restaurants, cafés).

Ces raisons nous semblent suffisantes pour demander à la Ministre de la Santé Publique, Madame Alvoet, de veiller à un meilleur contrôle de la réglementation qui concerne les espaces non-fumeurs en secteur Horeca. Lorsqu'on sait que la législation actuelle prévoit une répartition de 50 % d'espaces fumeurs et non-fumeurs (pour les superficies dépassant 50 m²), une proposition consisterait à tenir compte de la réalité actuelle du pourcentage de fumeurs journaliers (28 %) afin de mieux répartir les superficies réservées tant aux fumeurs qu'aux non-fumeurs. A tout le moins, on peut demander que la loi votée il y a dix ans soit au moins respectée !

Pierre BARTSCH (FARES) & Paul VERMEIRE (VRGT)

**La « Quinzaine de la Santé » des FPS**

Deux semaines par an, les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) de Charleroi organisent la « Quinzaine de la Santé ». Celle-ci regroupe, en un lieu centralisé, différents organismes actifs en éducation çà la santé et propose aux écoles un choix d'activités gratuites. Après avoir soufflé la cinquième bougie en mars 2000, notre regard se pose déjà sur la prochaine édition. Les objectifs de cet événement portent évidemment sur la sensibilisation et l'information des élèves mais aussi des enseignants et directeurs d'écoles à l'importance de « parler santé ». De plus, l'approche globale est favorisée par le choix des activités et la diversité des suites envisageables.

Tout d'abord, la sensibilisation.

Les élèves participant à la « Quinzaine » font un déplacement qui, même court, s'apparente souvent au voyage, à l'événement. Ces « conditions » positives ajoutées à la rencontre d'une approche d'animation (et non d'enseignement) favorisent la participation active des enfants.

Ces éléments sont essentiels dans la perspective d'une sensibilisation mettant en avant le rôle d'acteur de chacun pour sa santé. Au fil des ans, la « Quinzaine » devient une habitude auprès des enseignants et des directions. D'« événement », elle devient « rendez-vous ». Parler santé n'est donc plus exceptionnel mais fait partie intégrante du programme et des axes privilégiés par les directions. Il y a quelque temps pourtant, la participation à la « Quinzaine » était le fait d'initiatives individuelles d'enseignants, venant seuls, avec leur classe. Aujourd'hui, de plus en plus d'écoles se mobilisent

en masse, inscrivant plusieurs classes aux activités. Là aussi, ce phénomène collectif, commun à l'école (et non plus minoritaire) renforce l'empreinte des expériences découvertes par les enfants et les enseignants lors de leur visite. Ce partage collectif d'expériences permet plus facilement de développer, dans l'école, des suivis et parfois même des projets. De plus en plus, la « Quinzaine » permet en effet une prolongation de thèmes abordés au préalable dans la classe.

Le choix ensuite.

La « Quinzaine » propose à chaque classe différentes activités. Ce principe diffuse une vision globale de la santé. Les animations abordent la santé dans son aspect positif (alimentation équilibrée, bienfaits du sport, hygiène, sommeil, cadre de vie, ...) plutôt que dans son aspect négatif (maladie, ...). Cette diversité est également le fruit de la collaboration des FPS avec d'autres acteurs en promotion de la santé : l'OSH, l'ASPH, Oxyjeunes, FESC, Espace Seniors, ... Ces partenariats renforceront là aussi une approche large de l'« animation santé ». Bref, la « Quinzaine » propose une approche multiple mais pointue permettant aux enfants et enseignants d'aborder, nous l'espérons, la santé au quotidien.

Les FPS de Charleroi**CLPS INFO**

- ? Le centre MST-Sida de Charleroi recrute des bénévoles pour l'accompagnement de personnes séropositives. Pour prendre contact : ☎075/24.32.33.

**AGENDA**

- ? Le 11 mai 2000, l'équipe Aide et Prévention Enfants-Parents, en collaboration avec le réseau hospitalier de la région de Charleroi, organise une journée de travail sur le thème « **Les liens autour de la naissance : confort et sécurité des familles, des professionnels** ». Cette journée se déroulera de 9 à 17 h 30, à la Géode du Charleroi Expo. PAF : 1.000 fb (lunch compris). Infos : ☎071/33.25.81 ou 31.21.06.
- ? Le 16 mai 2000, l'asbl Charleroi-Naissance organise une conférence de Christilla Coussement intitulée « **Ai-je assez de lait ?** ». Destinée aux professionnels de la petite enfance, aux enseignants, aux étudiants, celle-ci abordera la connaissance de la physiologie de la lactation, l'observation des signes observés chez les bébé ainsi que la question du « sentiment de manquer de lait ». Cette conférence se déroulera de 9 à 13 h, à l'Institut du Verre—BD A. de Fontaine 10 à 6000 Charleroi. PAF : 600 fb / 300 fb pour les étudiant(e)s. Infos : ☎071/35.31.51 entre 7 h 30 et 8 h 30.
- ? Le 19 mai 2000, l'Observatoire de la Santé du Hainaut propose une rencontre-échange autour du « **Troisième tableau de bord de la Santé du Hainaut** ». Cette rencontre aura lieu de 12 à 14 h, à l'Observatoire de la Santé du Hainaut—Rue Saint-Antoine 1 étg. 2 à 7021 Havré. PAF : aucune mais inscription souhaitée / collation offerte à 14 h.. Infos : ☎065/87.96.04 ou 05.
- ? Le 06 juin 2000, le service Promotion Santé de l'Institut Provincial d'Hygiène Sociale de Namur et le CLPS de Mons-Soignies organisent une journée-débat sur le thème « **De la gestion du tabagisme à la promotion du bien-être sur son lieu de travail** ». Au programme : comment aborder les situations difficiles (les identifier, les analyser, les évaluer) et comment y remédier (application de la législation, modes de management, aspects de communication et d'organisation) ? Cette journée se déroulera de 9 à 16 h 30, au Mess Provincial de Namur. Infos : service Promotion Santé de l'Institut Provincial d'Hygiène Sociale de Namur ☎081/72.37.83 ou CLPS de Mons-Soignies ☎064/84.25.25.